

MAIRIE DE CARNETIN

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

Le trente juin deux mille dix-sept, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Pascal LEROY, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : **20 juin 2017**

TABLEAU DE PRESENCE				
Fonctions	Noms	Présent	Absents excusés	Pouvoir à
Conseillers municipaux	LEROY Pascal	x		
	BIZIEN Roland		x	
	DANILOFF Michel		x	
	DENIZO Hervé	x		
	DULIN Jean-Marc	x		
	MURIEL Serge		x	
	PIFFRET Jean-François	x		
	TAUPIN-GARDIN Patrick	x		
	VIEILLEDEN Laure	x		

☞ ORDRE DU JOUR ☞

- 1) Election des grands électeurs en vue des élections sénatoriales

OUVERTURE DE SEANCE

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 21 heures 05 par Monsieur Pascal LEROY, Maire.

- Election du secrétaire de séance

Selon l'article L 2121-15 du CGCT, Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Patrick TAUPIN-GARDIN comme secrétaire de séance.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal

I – ÉLECTION DES GRANDS ÉLECTEURS EN VUE DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'arrêté n°2017 DRCL-ELEC-020, distribué le 21 juin 2017 à chaque membre du conseil municipal, concernant l'élection des délégués chargés des élections sénatoriales qui aura lieu le dimanche 24 septembre 2017.

Compte tenu de la population de Carnetin, un délégué titulaire et trois délégués suppléants doivent être élus séparément à bulletin secret et à la majorité.

Monsieur le Maire propose de constituer le bureau électoral composé de 2 conseillers municipaux les plus anciens et 2 conseillers municipaux les plus jeunes, soit : Messieurs Jean-François PIFFRET, Hervé DENIZO et Jean-Marc DULIN, Madame Laure VIEILLEDEN.

Le secrétaire est le secrétaire de séance.

Le bureau étant constitué, les élections peuvent commencer.

Election du délégué titulaire

- Candidat : M. Pascal LEROY
- Scrutin : 6 voix pour et 0 bulletin blanc

Monsieur Pascal LEROY, ayant accepté le mandat, est proclamé élu au 1^{er} tour

Election des 3 délégués suppléants :

- Candidat : Monsieur Jean-Marc DULIN
- Scrutin : 5 voix pour et 1 bulletin blanc

Monsieur Jean-Marc DULIN, ayant accepté le mandat, est proclamé élu au 1^{er} tour

- Candidat : Monsieur Hervé DENIZO
- Scrutin : 6 voix pour et 0 bulletin blanc

Monsieur Hervé DENIZO, ayant accepté le mandat, est proclamé élu au 1^{er} tour

- Candidat : Madame Laure VIEILLEDEN
- Scrutin : 6 voix pour et 0 bulletin blanc

Madame Laure VIEILLEDEN, ayant accepté le mandat, est proclamé élue au 1^{er} tour

L'ordre du jour du Conseil Municipal étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 20



Emargements		
Pascal LEROY	Patrick TAUPIN-GARDIN	Hervé DENIZO
Roland BIZIEN <i>Absent excusé</i>	Michel DANILOFF <i>Absent excusé</i>	Jean-Marc DULIN
Serge MURIEL <i>Absent excusé</i>	Jean-François PIFFRET	Laure VIEILLEDEN